

La Croix-Rouge internationale et les secours en cas de catastrophe

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **67 (1958)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA CROIX-ROUGE INTERNATIONALE ET LES SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE

Pour la coordination des opérations internationales de secours

A Genève, s'est réuni du 30 juin au 9 juillet sous les auspices de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge un groupe de travail composé des délégués des Croix-Rouges d'une douzaine de pays d'Asie, d'Europe et d'Amérique du Nord. Ce groupe a établi le projet d'un manuel et d'un plan destinés à faciliter à l'avenir les opérations internationales de secours. *La Croix-Rouge suisse avait délégué pour la représenter Mesdemoiselles N. Vischer, membre du Comité central, et Marianne Jöhr, chef du service des secours.*

*

Le choléra en Thaïlande

Pour aider à lutter au Siam contre l'épidémie de choléra dont nous avons parlé dans notre dernière édition, la Croix-Rouge suisse a fait parvenir, grâce à une contribution du Conseil fédéral d'un montant de 5000 francs, 1400 flacons de 20 cc de vaccin-anticholérique à la Croix-Rouge thaïlandaise; ces flacons ont été transportés gratuitement par la Swissair. Cette quantité de sérum a permis d'immuniser 19 000 adultes.

*

Le C. I. C. R. et les événements du Liban

A la suite des troubles qui ont éclaté au début de juillet au Liban, le Comité International de la Croix-Rouge, agissant par l'entremise de son délégué général pour le Moyen-Orient, M. de Traz, a entrepris tant auprès des Autorités et de la Croix-Rouge libanais qu'auprès des différents groupes d'insurgés, un certain nombre de démarches en vue de rappeler aux uns et aux autres les principes humanitaires essentiels, tels qu'ils découlent de l'article trois, commun aux quatre Conventions de Genève de 1949. Les contacts que M. de Traz a entretenus régulièrement avec les Autorités et la Croix-Rouge libanais et ceux qu'il a réussi à établir avec certains chefs de l'opposition dans les différentes parties du Liban, lui ont permis de constater également l'existence de besoins médicaux importants. Pour faire face aux plus urgents de ceux-ci, le C. I. C. R., prélevant sur ses quelques fonds de secours disponibles, a fait parvenir au début de juillet de Suisse, par avion, à M. de Traz, divers envois de secours médicaux, notamment du plasma sanguin, du matériel chirurgical ainsi que les médicaments. Le délégué du C. I. C. R. s'est aussi entremis, dans certains cas, pour faciliter l'évacuation de blessés graves.

M. de Traz a pu se rendre à plusieurs reprises dans la région du Chouf, contrôlée par les insurgés druses, avec un médecin et une infirmière libanais qui ont assuré le fonctionnement de l'unité chirurgicale d'urgence transportée dans cette région. Sous la conduite de MM. de Traz et Courvoisier, une colonne de camions a également assuré le ravitaillement de la population civile dans la région de Tripoli.

*

Secours suisses pour le Liban

Donnant suite à une requête que lui avait adressée la Croix-Rouge suisse, le Conseil fédéral a accordé une somme de 15 000 francs pour l'acquisition de produits sanguins et de médicaments qui faisaient urgent besoin au Liban et ont été distribués par les soins des délégués du Comité International de la Croix-Rouge se trouvant à Beyrouth.

Des inondations en Pologne ont fait 60 000 sinistrés

La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a lancé, le 10 juillet, un appel international demandant des secours en faveur de 60 000 personnes sinistrées à la suite des inondations qui ravagent le sud de la Pologne et qui sont considérées comme les plus graves qui aient frappé ce pays depuis vingt-cinq ans.

La Croix-Rouge polonaise a indiqué à la Ligue que les besoins les plus urgents sont des médicaments, des couvertures, des vêtements, des bottes de caoutchouc et des gamelles. Les autres articles désirés sont des draps, des chaussures, des pullovers et des vêtements de travail.

La Ligue a immédiatement pris les mesures nécessaires pour l'envoi par chemin de fer à Varsovie de plusieurs wagons de secours prélevés sur ses réserves entreposées à Genève, pour faire face aux situations urgentes. Cet envoi comprend 3051 paires de bottes de caoutchouc pour femmes et enfants, provenant des stocks de la Croix-Rouge norvégienne, 30 caisses de vêtements neufs et de layettes provenant de la Croix-Rouge canadienne, 2500 couvertures provenant des réserves générales de la Ligue.

*

Participation suisse pour les sinistrés polonais

La Croix-Rouge suisse a participé à l'opération de secours lancée par la Ligue en faveur des victimes des inondations survenues en Pologne en fournissant des couvertures, des draps et des vêtements d'hommes d'une valeur totale de 20 000 francs. Le Conseil fédéral a pris à sa charge les trois quarts des dépenses de cette action de secours.

*

Sept appels de secours internationaux pendant le premier semestre 1958

Au cours du premier semestre 1958, la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a dû lancer un nombre record d'appels d'urgence pour des secours internationaux à des victimes de sinistres naturels ou à des réfugiés. Des appels ont été faits en effet tant pour des réfugiés que pour des victimes d'inondation, de tremblements de terre ou d'épidémies dans sept pays: la Tunisie, Ceylan, l'Indonésie, le Pérou, le Pakistan, la Thaïlande et la Grèce. L'aide et l'assistance demandés par ces pays au cours de ce semestre l'ont été pour un total approximatif d'un million d'être humains. Dans tous ces cas, la Croix-Rouge s'est préoccupée essentiellement de compléter les ressources existant dans le pays même et de faire face aux besoins de première urgence.

*

UN DEUIL

Le colonel-médecin John Girard

Le colonel John Girard, décédé à Genève dans sa 81^e année, servit pendant un demi-siècle le service de santé de notre armée. Né en 1877 à La Neuveville, il fut dès 1897 instructeur des troupes du service de santé. Il collabora avec la Croix-Rouge, notamment au cours de la première guerre mondiale en participant à une mission sanitaire en Grèce avec le chirurgien Albert Reverdin. C'était un chef humain et compréhensif et un excellent homme.